

Décision

Générale

colonial

Décision n° 759 BUREAU DU PERSONNEL (ÉTAT)

n° 759

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date de publication
30 juin 1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Sauvageot (Henri), Attaché de la France d'Outre-Mer, 3° classe, 3° échelon (Cadre autonome), affecté au Service des Affaires Administratives d'Etat est mis à la disposition du Ministre de l'Intérieur pour remplir cumulativement avec les fonctions précédentes, celles d'Adjoint au Chef du Service Territorial de l'Administration Générale. M. Sauvageot (Henri) assurera l'intérim du Service territorial de l'Administration Générale pendant l'absence de M. Fénard, chef titulaire de ce Service actuellement en congé annuel